

Paris, le 19 mai 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

La défense de la préparation officinale est toujours d'actualité

Le groupe de travail rédacteur en 2009 du rapport sur "La préparation officinale en France"* salue l'éditorial des « Nouvelles Pharmaceutiques » dans lequel la présidente de l'Ordre National des Pharmaciens pose avec lucidité la **vraie** question : "**La fin des préparations**".

Il note que pour Isabelle Adenot, "*la réponse à cette question est d'abord politique*", ce qui fait d'autant plus regretter l'absence de réponse du Ministère de la Santé, destinataire du rapport sur le sujet en mai 2009, "*les préparations sont utiles*" et "*les préparations font pleinement partie de l'exercice officinal*".

Le groupe de travail attend en conséquence que les Autorités **donnent les moyens** aux pharmaciens d'effectuer des préparations, tant officinales que magistrales, et remettent rapidement de la **cohérence** entre les principaux textes parus **séparément** en 2007, 2008 et 2009.

Partageant au plus haut point le souci de protéger et garantir la Santé Publique, tout en conciliant faisabilité, qualité et sécurité des préparations, selon les exigences des Bonnes Pratiques de Préparation, le groupe de travail espère que les Autorités de Santé prendront maintenant rapidement en compte **les 5 préconisations** contenues dans son rapport :

- aligner la définition de la préparation officinale sur la définition européenne dans un but d'harmonisation ;
- reconnaître les Formulaires des Etats membres de l'Union Européenne ;
- télé-déclarer les formules réalisées par mesure de sécurité ;
- faire évoluer la Commission du Formulaire National ;
- redéfinir le périmètre des préparations officinales.